



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 décembre 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 12 décembre, le Conseil communautaire, légalement convoqué le 03 décembre 2024, s'est réuni à l'espace François Mitterrand, salle La Savoyarde, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 47

Nombre de membres votants : 53

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaiant donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Patrice	DOMENGET (suppléant)	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF		M. GIRARD	X
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOIX SUR GELON			X
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN	X		
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES			X
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		

David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN		D. FAUCONET	X
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS			X
Lionel	MURAZ	PLANAISE		M. DURET	X
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE			X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE	X		
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY		B. SANTAIS	X
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE		J. DONJON	X
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY		I. JARRIAND	X
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			X

217-2024 – ADHESION A L'ASSOCIATION « COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA SAVOIE »

Rapporteur : Jean-François DUC

Depuis 2006, sous l'impulsion de l'Assemblée des Pays de Savoie, puis, à partir de 2016, sous l'impulsion du Conseil Savoie Mont Blanc, l'association « Savoie Mont Blanc Tourisme », dont la dénomination est devenue en 2023 « L'Agence Savoie Mont Blanc », s'était donnée pour mission d'assurer la promotion touristique nationale et internationale des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie. A ce titre, elle a notamment créé et développé la marque de destination Savoie Mont Blanc.

En 2024, avec la fin de la coopération bi-départementale du Conseil Savoie Mont Blanc sur les aspects de promotion touristique, qui a entraîné une démarche de liquidation de l'Agence Savoie Mont Blanc, il est apparu nécessaire que le territoire savoyard, en tant que destination touristique et de loisirs, puisse être doté d'une structure dédiée de promotion poursuivant l'ensemble des

actions ou déployant les outils de l'Agence Savoie Mont Blanc ayant jusqu'ici contribué au succès et à la notoriété de la destination Savoie Mont Blanc.

Comme il est prévu aux articles L. 132-1 et suivants du code du tourisme, le Département de la Savoie, dans le cadre de sa politique de la promotion du tourisme et des loisirs sur son territoire, a initié la création d'un Comité départemental du tourisme. Cette décision a été prise par délibération du Conseil départemental du 27 septembre 2024 qui a désigné l'association Comité départemental du tourisme de la Savoie comme disposant de la qualité de Comité départemental du tourisme du Département de la Savoie.

Fin novembre 2024, l'assemblée générale constitutive du Comité départemental du tourisme a élu Vincent Rolland Président du nouveau comité départemental du tourisme.

OBJET de l'association

L'Association a pour objet la promotion et la communication touristique de la Savoie, sur le plan local, régional, national et international, en lui permettant pour ce faire d'utiliser toutes marques utiles.

L'association assurera également auprès du Département de la Savoie :

- La promotion de toute action de développement qu'il met en œuvre dans les domaines du tourisme, de la culture, du patrimoine, du sport ou de l'événementiel ou contribuant à renforcer l'attractivité de la Savoie au niveau local, régional, national ou international ;
- Une action de conseil dans la mise en œuvre de ses stratégies de développement par des missions de veille, d'observation, d'évaluation ou d'analyse de l'offre touristique, des aspirations des clients, des évolutions structurelles ou conjoncturelles en œuvre dans le domaine du tourisme.

Les Membres actifs sont :

- Des collectivités ou structures territoriales, des organismes locaux de développement ou de promotion et des fédérations de maires savoyardes ;
- Des acteurs socio-économiques contribuant par leur activité au rayonnement et au développement du territoire ;
- Des organismes, fédérations, syndicats ou groupements de professionnels représentant les secteurs touristiques, culturels, agricoles, économiques... ;
- Des personnes morales ou physiques intéressées par l'activité de l'Association et pouvant contribuer à son objet.

Dans le cadre de la création de cette nouvelle structure, la Communauté de Communes Coeur de Savoie est invitée à adhérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ADHERE** à l'association « Comité départemental du Tourisme de la Savoie »;
- **DESIGNE** Madame Béatrice Santais, pour représenter la Communauté de communes au sein des instances de l'association ;
- **INSCRIT** au budget de la Communauté de communes la cotisation qui sera définie lors des prochains Conseils d'Administration de l'association.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

Le Secrétaire de séance



Sébastien MARTINET

Délibération 217-2024



La Présidente,



Béatrice SANTAIS

Page 3 sur 4

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 073-200041010-20241212-DEL_2024_217-DE

